

Mise à jour 24/11/2018

REGLEMENT REGIONAL 2019

REGLEMENT REGIONAL 2019	1
Règlement Régional	2
1 Catégories.....	2
1.1 Catégories.....	2
2 Regroupements de catégories dans les compétitions	2
2.1 Coupe de Normandie.....	2
2.2 Championnat de Normandie.....	3
3 Catégorie Pré-licence	3
4 Catégorie Elite Régional	3
5 Pilotes surclassés	3
6 Catégories avec 8 engagés ou moins.....	3
7 Barème des points pour le classement général.....	4
8 Classement de la Coupe de Normandie.....	4
8.1 Classement	4
8.2 Récompenses.....	4
9 Arbitres.....	4

Règlement Régional 2019

Le règlement Régional est basé sur le règlement National de février 2018 et la Note aux Clubs du 30 octobre 2018 - avec les spécificités décrites ci-dessous.

Le règlement national est disponible sur le site de la Fédération Française de Cyclisme.

Tout point non décrit ci-dessous est régi par le règlement National (visé ci-dessus).

1 Catégories

1.1 Catégories

20 pouces		
Garçons	Filles	Age (dans l'année)
Pré-licences	Pré-licences	6 ans et moins - Voir règlement spécifique
Poussins	Poussines	7 et 8 ans
Pupilles	Pupilles	9 et 10 ans
Benjamins	Benjamines	11 et 12 ans
Minimes	Minimes	13 et 14 ans
Cadets	Cadettes	15 et 16 ans
17/24 ans	17/24 ans	
25/29 ans	25 ans et plus	
30 ans et plus		
Elite Régional		Championnat de Normandie uniquement

Cruiser		
Garçons	Filles	Age (dans l'année)
Minimes		13 et 14 ans
Cadets		15 et 16 ans
17/29 ans	Dames 13/29 ans	
30/39 ans	Dames 30 ans et plus	
40/44 ans		
45 ans et plus		

2 Regroupements de catégories dans les compétitions

2.1 Coupe de Normandie

Dès la première manche et sans changement ultérieur possible.

Au moins 4 engagés, les pilotes courent dans leur catégorie.

Moins de 4 engagés, les pilotes sont regroupés avec une autre catégorie.

Le regroupement est décidé au cas par cas avant la première manche de la Coupe de Normandie. Cela peut-être un regroupement Filles/Garçon ou un regroupement de deux catégories Filles, ou de deux catégories Garçon (cas des Cruisers).

Dans tous ces cas, le classement général est séparé.

Les Elites, les Juniors Nationaux et les Hommes 17/29 Nationaux roulent avec les 17/29 ans sans classement séparé.

Pour 2019 les regroupements suivants sont proposés (à valider à la première manche en fonction du nombre d'engagés) :

- Pré-licences Filles avec les Pré-Licence Garçons
- Poussines Filles avec les Poussins Garçons
- Pupilles Filles avec les Pupilles Garçons
- Benjamins Filles avec les Minimes Filles
- Cadettes Filles avec les Dames 17 et plus
- Hommes 17/24 avec 25/29 ans
- Cruiser Minimes et Cadets
- Les Cruisers Dame 13/29 ans avec les 30 ans et +

2.2 Championnat de Normandie

Au moins 4 engagés, les pilotes courent dans leur catégorie.

Moins de 4 engagés, les pilotes sont regroupés avec une autre catégorie.

1 manche obligatoire de Coupe de Normandie pour participer au Championnat de Normandie pour les tous les pilotes ainsi que pour les pilotes Nationaux.

3 Catégorie Prélicence

La catégorie Prélicence (6 ans et moins) existe en régional.

Les parents ne sont pas autorisés sur le périmètre de la course (Pré-grille, Départ, Arrivée).

4 Catégorie Elite Régional

Les pilotes Elites ou Hommes Nationaux de 17/24 ans et 25/29 ans sont obligatoirement Elite Régional au Championnat de Normandie 20 pouces.

En Cruiser, les pilotes Elites ou Nationaux courent dans leur catégorie d'âge, en courses régionales.

5 Pilotes surclassés

Les pilotes surclassés en Coupe de Normandie réintègrent leur catégorie en Championnat de Normandie (pas de sur-classement pour le Championnat de Normandie).

Les pilotes ne peuvent être surclassés que d'une année et ils seront classés dans la catégorie où ils ont couru.

Les Benjamins 2^{ème} année, peuvent être surclassés en cruiser.

En 20p et Cruisers, les pédales automatiques sont interdites aux Benjamins surclassés.

Les filles, à partir de Benjamine, qui souhaitent rouler avec les garçons devront faire leur choix dès la première manche, sans changement possible.

Elles seront classées avec les garçons.

6 Catégories avec 8 engagés ou moins

- Coupe de Normandie : Lorsque le nombre de pilotes engagés sur une catégorie est de 8 et moins, la compétition se déroule en 3 manches + Finale.
Les 3 manches servent à déterminer la position sur la grille lors de la finale.
Le classement définitif est celui de la finale.
- Championnat de Normandie : classement sur 3 manches.

7 Barème des points pour le classement général

Le barème est conforme au règlement national.

8 Classement de la Coupe de Normandie

8.1 Classement

Le classement général de la Coupe de Normandie 2019 sera établi sur 9 manches – pas de joker - pas de points bonus.

8.2 Récompenses

Les pilotes seront récompensés à l'après-midi du BMX 2019 avec les conditions suivantes :

- 5 manches obligatoires.
- De Prélicence à Minime en 20 pouces : Les 24 premiers ayant fait au minimum les 5 manches obligatoires sont récompensés.
- Autres catégories : Les 8 premiers ayant fait au minimum les 5 manches obligatoires sont récompensés.

9 Arbitres

Pour valider les engagements de leurs pilotes à une course régionale, les clubs devront présenter des arbitres représentants leur club :

La quantité d'arbitre à présenter par le club est fonction du nombre de pilotes à engager :

- de 6 à 10 pilotes engagés - 1 arbitre
- 11 et plus pilotes engagés - 1 arbitre + 1 bénévole ou 2 arbitres

Il est également demandé la désignation d'un référent par club.

Le bulletin d'inscription des pilotes devra également préciser les noms et prénoms des arbitres, bénévoles et représentant de club prévus pour l'organisation de la course.

En cas de non-respect de ces obligations, les engagements de pilotes du club concerné ne seront pas validés – Les pilotes de ce club ne pourront prendre part aux essais et à la compétition.

Les arbitres désignés au départ, vidéo, secrétariat et contrôle des arrivées, ne pourront pas être remplacés en cours de journée.

Les arbitres et bénévoles officiants devront rester jusqu'à la fin des épreuves.